

### **Priorités d'intervention 2023**

1. Poursuivre le développement du Parc industriel régional éclaté et des motels industriels;
2. Soutenir le développement du motel industriel agricole, la mise en œuvre du PDZA, le projet crème glacée et les transferts d'entreprises agricoles;
3. Continuer les interventions permettant de développer le secteur acéricole;
4. Soutenir les projets de développement et de consolidation de l'industrie touristique;
5. Accompagner les entreprises dans les dossiers de vente en ligne et de présence en ligne;
6. Mettre en place un petit centre communautaire/salle multifonctionnelle;
7. Développer un relais routier à l'axe des routes 132 et 293 (2 projets majeurs accompagnés);
8. Accroître la création de richesse de la MRC des Basques;
9. Accompagner les entreprises en matière de ressources humaines, notamment par l'attractivité, l'immigration;
10. Développer le projet de Parc régional Inter-Nations et le projet de centre majeur de vélo de montagne;
11. Contribuer à la revitalisation des municipalités;
12. Compléter la couverture cellulaire et internet sur 100 % du territoire de la MRC des Basques.